PERFORMANCE BOIS | La marque de services du PEB

5A I Toiture-terrasse

D1 I COUPE SUR ACROTERE/TOITURE TERRASSE

Description

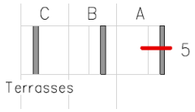

Le détail représente le raccord entre une toiture terrasse chaude isolée et un mur ossature bois.

La toiture terrasse chaude isolée est définie dans le DTU 43.4 relatif aux « Toitures en éléments porteurs en bois (…) avec revêtements d'étanchéité » par le fait qu'un panneau porteur en bois reçoive un écran pare-vapeur, une isolation rapportée et un revêtement d'étanchéité.

Détails

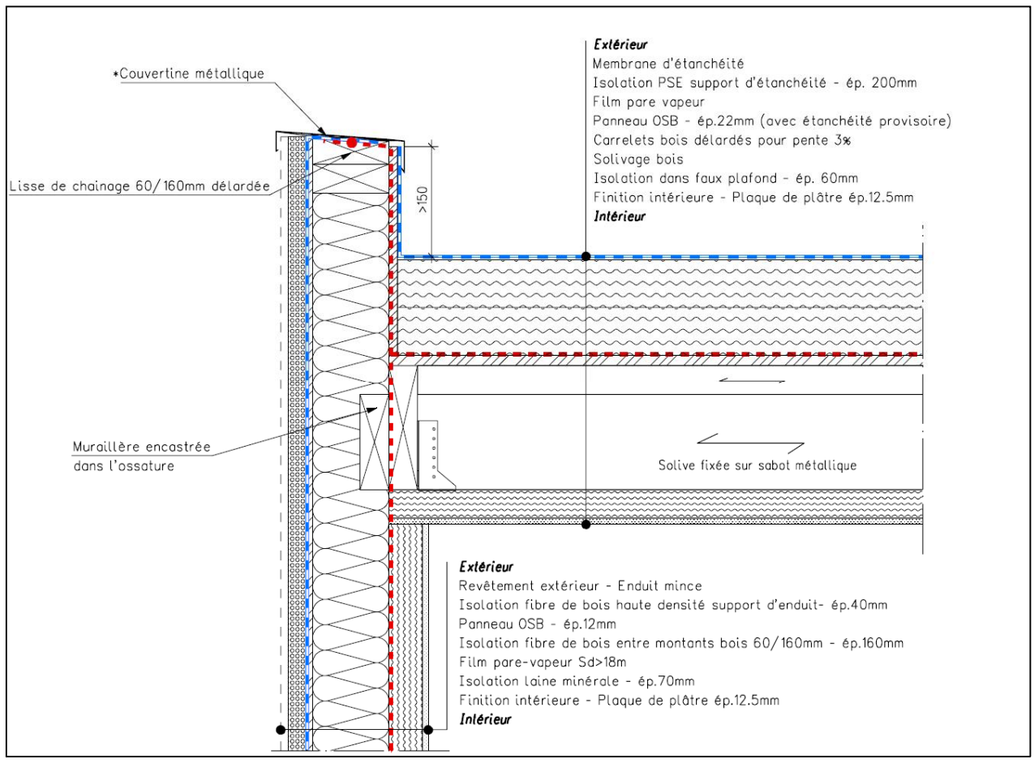

- Facilité de mise en œuvre.
- L'ensemble du complexe d'étanchéité est géré par l'étancheur (pare-vapeur et membrane d'étanchéité).
- Possibilité de passer les fluides entre solives.
- Préfabrication possible du solivage par modules (solives, carrelets délardés, OSB et étanchéité provisoire).

- L'épaisseur du complexe de toiture est importante.

- La résistance thermique de l'isolant placé sous le pare-vapeur doit être inférieure à 1/3 de la résistance globale de la paroi.
- La pente doit être au minimum de 3% sur support en bois.

- Une étanchéité provisoire doit être posée par le charpentier sur l'OSB pour protéger l'ouvrage bois durant la phase de chantier.
- La jonction du pare-vapeur de la toiture au pare-vapeur des murs demande une attention particulière.
- L'acrotère doit permettre un relevé d'étanchéité de 15cm minimum.
- L'OSB doit être couturé en périphérie et liaisonné aux murs afin d'assurer sa fonction de diaphragme.

Document de référence

Texte

Texte